

# RAPPORT ANNUEL 2020

## Introduction

La naissance de l'AdCV date du 4 juillet 2002. A l'époque, elle comptait 24 membres.

Le présent rapport a pour objet de récapituler les différentes actions menées par le Comité de l'AdCV afin de défendre les communes durant l'année écoulée, plus particulièrement les communes membres de l'Association.

Comme cela sera expliqué plus bas dans le présent rapport, le fonctionnement de l'Association a été affecté à différents niveaux par la pandémie, notamment pour ce qui est de l'organisation de nos Assemblées Générales.

## Organisation de l'Association

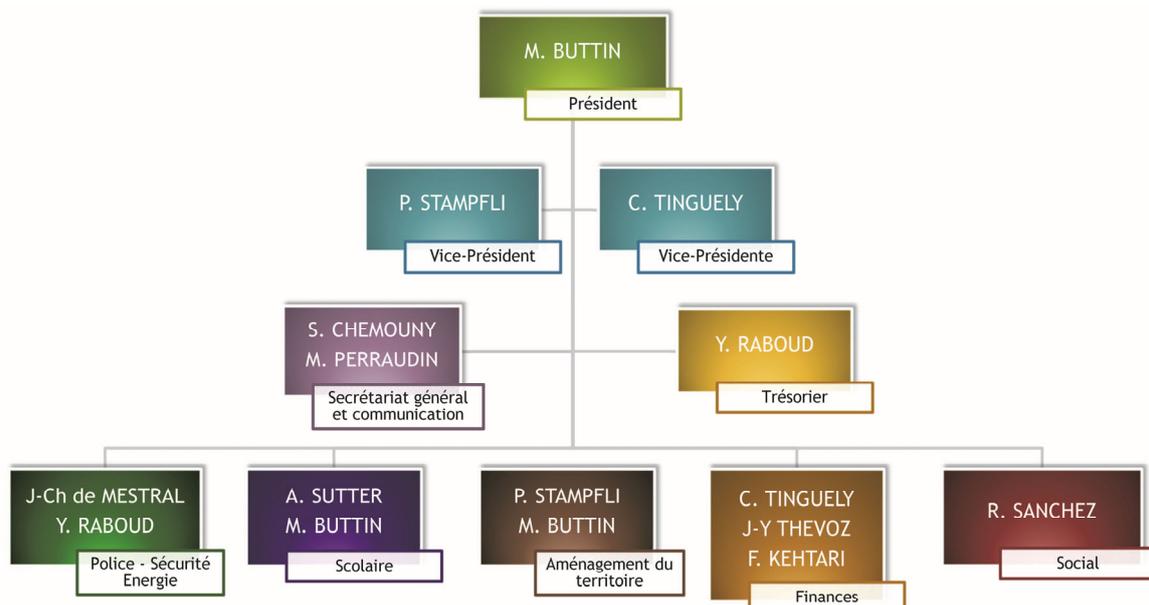
### Communes membres

Courant 2020, le nombre de membres de l'Association reste stable (71 communes).

### Comité et Secrétariat général

Cette année, la composition du Comité a changé, Mme Byrne Garelli ayant donné sa démission en août 2020. Elle a été remplacée par M. Michel Buttin, lequel a été élu en qualité de Président lors de l'Assemblée Générale du 17 septembre 2020. A l'occasion de cette même Assemblée, M. Farhad Kehtari, Syndic de Paudex, a lui aussi été élu comme membre du Comité. Il est venu renforcer le dicastère Finances.

L'organigramme de l'AdCV s'établit donc comme suit :



En 2020, le Comité s'est réuni à quinze reprises (dont six Comités extraordinaires) afin de discuter des différents dossiers qui ont occupé l'Association et fixer les lignes stratégiques de celle-ci. Le nombre élevé de Comités extraordinaires qui se sont tenus est dû à plusieurs facteurs : la démission de Mme Byrne Garelli et la réorganisation qui en a découlé, le remplacement d'un Comité ordinaire et de plusieurs Bureaux, qui ont été annulés durant la période de confinement et les négociations sur le financement de la facture sociale, sur lesquelles nous reviendrons plus largement dans le texte ci-dessous.

Le bureau, qui traite de sujets plus spécifiques et qui ne comprend, en principe, que le/la Présidente, les deux Vice-président-e-s, M. Buttin (avant sa nomination à la présidence) ainsi que le Secrétaire général, plus, occasionnellement, l'un ou l'autre membre du Comité en fonction des questions qui doivent être examinées, s'est réuni à 8 reprises.

L'organisation des quatre Assemblées générales annuelles de l'AdCV a été fortement perturbée par la situation sanitaire. En effet, les Assemblées des 2 avril et 18 juin ont dû être purement et simplement annulées. Celle du 3 décembre a été remplacée par un vote par correspondance portant sur des modifications des statuts et des cotisations, l'adoption du budget 2021 de l'AdCV et les différentes propositions formulées par le GTT (Groupe Travail Technique sur la péréquation).

Seule l'AG du 17 septembre à Vich a pu se dérouler normalement. A cette occasion, Madame la Conseillère d'Etat Rebecca Ruiz a donné une conférence « Covid-19 : point de situation sur le dispositif actuel ».

Cette assemblée a également été le théâtre de discussions particulièrement importantes pour l'avenir des finances communales. Dans ce cadre, les communes membres ont décidé de soutenir la position du Comité de l'AdCV, refusant d'adhérer à l'accord proposé par le Conseil d'Etat sur le financement de la facture sociale, tout en maintenant sa participation aux travaux sur la nouvelle péréquation intercommunale. Elles ont également décidé d'appuyer les actions du Comité consistant à écrire à l'ensemble de la députation vaudoise afin de l'inciter à refuser, ou du moins à amender, le protocole d'accord signé entre le Conseil d'Etat et l'UCV sur le financement de la facture sociale.

De plus, l'assemblée s'est majoritairement positionnée pour le soutien à l'initiative populaire « SOS communes », présentée par les députés Josephine Byrne Garelli et Pierre-André Romanens.

Elle a également vu l'élection de M. Farhad Kehtari, Syndic de Paudex, au sein du Comité et de M. Michel Buttin à sa présidence.

Enfin, l'épineuse question des eaux contaminées par le chlorothalonil a été débattue et il a été convenu de s'en référer aux actions que la faïtière suisse des communes va entreprendre.

52 communes (85 personnes) y ont participé.

Par ailleurs, la sortie récréative de l'AdCV 2020, prévue le 12 juin à Penthaz, a également dû être reportée en raison de la pandémie de COVID-19. Elle se déroulera en 2021, à une date qui reste à définir.

## **Comptabilité/finances de l'Association**

Les comptes 2019 ont été adoptés lors de l'Assemblée générale du 17 septembre 2020. Le bilan a montré un solde positif de CHF 59,59. Sur proposition du Comité, il a été versé au bilan. Le budget 2020, adopté à Buchillon le 28 novembre 2019, présente un solde positif de CHF 4'647.-.

Le budget 2021, qui a été approuvé au travers du vote par correspondance organisé entre novembre et décembre 2020, présente, lui, un solde positif de CHF 617.-. Le total des recettes s'élève à CHF 312'500.-. Le total des charges se monte à CHF 311'883.-.

## **Les 4 piliers de l'AdCV**

L'AdCV concentre ses efforts dans 4 domaines : la péréquation, l'aménagement du territoire, le scolaire/parascolaire et la police. Ses actions dans ces 4 domaines sont soutenues par un socle commun : la défense de l'autonomie communale. L'avancement des travaux dans plusieurs de ces domaines a été fortement impacté par la crise sanitaire connue cette année. On notera que de nombreuses séances ont été annulées ou reportées en raison de la pandémie, ce qui a entraîné des retards dans l'avancement des dossiers.

## **Finances communales et péréquation**

**NPIV** : des négociations sont actuellement engagées avec le Canton, l'objectif étant de pouvoir mettre sous toit une nouvelle loi sur les péréquations d'ici juin 2021 afin qu'elle puisse être examinée par le Grand Conseil entre l'automne 2021 et le printemps 2022. Elle pourrait ainsi entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023, les communes ayant l'opportunité dans l'entre-temps d'en tenir compte dans l'établissement de leur budget 2023. Entre novembre et décembre 2020, le Comité de l'AdCV a soumis les propositions de principe formulées par le Groupe de Travail Technique (GTT) aux communes membre de l'AdCV. Globalement, les membres ont soutenu les positions du Comité sur ces différentes propositions du GTT et la réponse ainsi adoptée par l'AdCV a pu être transmise au Conseil d'Etat avant Noël, conformément à ce qu'il avait demandé. A noter enfin que ces négociations ont été passablement retardées en raison de la situation sanitaire et de l'impossibilité de trouver un accord satisfaisant pour le financement de la facture sociale (voir ci-dessous).

**Facture sociale (Participation à la Cohésion Sociale - PCS)** : l'AdCV proposait une reprise totale de la facture sociale par le Canton et une bascule partielle de points d'impôts communaux. Cette solution, approuvée à deux reprises par ses membres, aurait évité que les communes perdent 300 millions par année.

Cette solution aurait permis un rééquilibrage des finances entre le Canton et les communes. Ainsi, les communes auraient pu compter sur les moyens financiers nécessaires pour investir et fournir à la population les services indispensables.

En 2013 déjà, l'AdCV avait proposé une reprise du financement par l'Etat de 2/3 de la facture sociale. Cette solution n'ayant pas été retenue, l'AdCV n'a pas signé le protocole d'accord.

Aujourd'hui, à titre de compromis, l'AdCV aurait pu entrer en matière sur un retour progressif à une répartition 1/3 - 2/3 de la facture sociale, sans bascule de point d'impôt.

Malgré son excellente situation financière, contrairement à celle des communes, le Conseil d'Etat est resté intransigeant. En outre, en refusant de se concentrer sur la facture sociale, il a compliqué le débat en introduisant sans raison d'autres éléments qui sont pourtant déjà traités par des groupes de travail spécialisés qu'il a ignoré.

Une telle situation étant inacceptable, l'AdCV a décidé de quitter la table des négociations en juillet 2020.

En août 2020, le Conseil d'Etat et l'UCV ont néanmoins conclu un accord qui, de l'avis du Comité, n'amène pas le rééquilibrage financier pour lequel notre association se bat depuis des années et dont les communes ont besoin. En effet, les charges communales continueront à exploser à cause de la facture sociale (rebaptisée « Participation à la Cohésion Sociale » PCS).

Depuis lors, le Comité de l'AdCV s'est pleinement engagé et n'a cessé de multiplier les actions dans la lutte pour la défense des intérêts financiers des communes, dont certaines sont totalement asphyxiées.

En plus du soutien financier et logistique à l'initiative « SOS Communes », notre Association a notamment rencontré des Députés ainsi que ceux faisant partie de la COFIN (Commission des finances) du Grand Conseil dans le but de les encourager à amender l'accord entre le CE et l'UCV. Nous avons aussi travaillé la main dans la main avec le Comité de l'initiative pour préparer un amendement déposé au Grand Conseil le 1<sup>er</sup> décembre 2020, lors des débats sur le budget et sur l'accord CE/UCV. Nous avons largement soutenu cet amendement en diffusant tout azimut (presse, mais aussi communes vaudoises et Député-e-s) un communiqué. Malheureusement, le Grand Conseil a refusé cet amendement ainsi qu'un amendement de l'UDC qui allait aussi dans le sens d'une diminution de la charge financière des communes.

En parallèle, l'initiative « SOS Communes » a été soumise au Conseil d'Etat, lequel a reconnu qu'elle était parfaitement légale et l'a publiée dans la Feuille des avis officiels (FAO). La récolte de signatures a donc pu débuter dans le courant de ce mois de janvier 2021. Le Comité entend s'engager avec détermination dans cette nouvelle action en faveur des communes vaudoises.

## Aménagement du territoire

**ZIZA - SGZA (système de gestion des zones d'activités) :** Le 18 mai 2020, le Comité de l'AdCV a écrit à Madame la Conseillère d'Etat Christelle Luisier, afin de lui proposer de reprendre les discussions avec les faîtières au sujet des SGZA.

Le 31 juillet 2020, Madame la Conseillère d'Etat a donné une suite favorable à notre demande en acceptant de nous associer aux rencontres qui ont lieu entre le Conseil d'Etat et la Coordination du développement économique vaudois (CODEV).

Compte tenu notamment des conditions sanitaires, une première rencontre avec la CODEV et le CE n'a pu avoir lieu que le 19 novembre 2020.

**Plan Directeur Cantonal - Adaptation 4ter** : comme indiqué plus bas dans le chapitre traitant des consultations, le Comité a pris position sur ce projet.

Le délai de consultation de cet objet étant fixé au 28 novembre (prolongé au 4 décembre 2020), on ignore encore comment l'Etat prendra en compte nos différentes remarques.

## Scolaire/parascolaire

**Constructions scolaires** : le Conseil d'Etat a adopté un nouveau règlement sur les constructions scolaires répondant largement aux revendications de l'AdCV. Celui-ci porte principalement sur 3 points :

- L'éducation numérique avec la mise en place d'un forfait à charge des communes (CHF 2'500) ;
- La mise en place de fiches-types par typologie de classe (par ex. bricolage, musique, enseignement général, etc.). Ces fiches ne pourront être modifiées qu'après consultation des faïtières de communes. Ces fiches-types devraient être finalisées d'ici fin janvier 2021 ;
- L'adoption d'un nouveau règlement sur les constructions scolaires, adapté en fonction des différents changements mentionnés plus haut. Le Règlement précise aussi les règles et conditions d'utilisation des locaux scolaires dans le cadre des activités parascolaire et/ou par des tiers (par ex. des associations locales) ainsi que le rôle des communes et du Canton dans la planification des constructions scolaires.

Globalement, le Comité de l'AdCV se félicite de cet accord. Il est l'aboutissement d'un travail de très longue haleine. Il est également plus que probable que ce résultat positif est dû en grande partie au dépôt de l'initiative parlementaire initiée notamment par l'AdCV.

**COVID 19** : l'AdCV a dû intervenir auprès du Canton à différentes reprises, notamment quand des projets de courrier ont été soumis à son appréciation, afin notamment d'éviter que certaines charges soient dévolues aux communes (on pense principalement à la fourniture de masques aux élèves dans les transports publics ainsi que le rôle des enseignant-tes dans le cadre des nettoyages et désinfections).

**EIAP** : report d'une année du délai imparti aux communes pour organiser le parascolaire, soit au 31 décembre 2021, afin d'organiser l'accueil du matin pour les élèves scolarisés de la 1<sup>ère</sup> année primaire à la 6<sup>ème</sup> année primaire, et pour organiser l'accueil de l'après-midi pour les enfants scolarisés de la 5<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> année primaire (article 62cLAJE).

## Police

Le représentant de l'AdCV a régulièrement participé à différents groupes de travail et plateformes d'échanges traitant des questions policières et de sécurité. 4 séances ont notamment eu lieu en 2020 avec pour but l'établissement de plusieurs modèles qui devront être encore étudiés afin de déterminer le mode de financement de la police à l'avenir, en coordination avec la Participation à la Cohésion Sociale ainsi que la péréquation.

Le Conseil cantonal de sécurité a quant à lui siégé 4 fois, et a notamment délibéré sur le projet « Bodycam » (« caméra-piéton » pour les forces de l'ordre), le projet REGIO de

collaboration rapprochée entre la police cantonale et la police intercommunale de l'ouest lausannois, le nouveau concept général de formation de police CGF 2020 et, bien entendu, l'organisation policière dans le cadre du Covid.

Le Conseil cantonal de sécurité a également pris connaissance du rapport intermédiaire du groupe de travail « facture policière ».

## Communication

Durant cette année, le Comité a poursuivi ses efforts afin renforcer la visibilité de l'Association, d'assurer une meilleure diffusion de ses idées et préoccupations et, cas échéant, d'inciter de nouvelles communes à adhérer.

A cet effet, plusieurs mesures ont été mises en œuvre :

- le site Internet (<https://www.adcv.ch/>) a bénéficié de diverses améliorations techniques. Une nouvelle page, destinée à regrouper toutes les informations utiles aux communes dans le cadre de la pandémie, a notamment été mise en ligne ;
- des communiqués de presse ont été régulièrement publiés, notamment pour marquer notre rupture des négociations sur le financement de la facture sociale, notre soutien à l'initiative « SOS Communes » et à l'amendement déposé durant le débat parlementaire ;
- l'AdCV a rencontré des Députés ainsi que ceux faisant partie de la COFIN, toujours dans le cadre du dossier sur le financement de la facture sociale ;
- une rencontre a été organisée et des courriers ont été envoyés à deux communes qui pourraient être intéressées à rejoindre l'AdCV ;
- dans cette même optique, le Comité a proposé d'adapter les statuts et les cotisations de l'Association afin de la rendre plus attractive pour des communes comptant plus d'habitants et soulager un peu les finances des communes étranglées par la hausse de la facture sociale et la crise du COVID. Ces propositions ont été acceptées par les communes membres au travers d'une consultation organisée entre novembre et décembre 2020. Elles sont donc entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021.

## Consultations et divers

### *Consultations*

Dans le courant de l'année 2020, l'AdCV a été consultée par écrit à 17 reprises au sujet de modifications de lois/règlements/directives fédéraux ou cantonaux. Nous avons systématiquement répondu, pris formellement position à 4 reprises. A 12 reprises, après analyse, nous avons indiqué ne pas avoir de remarque particulière à formuler. La dernière consultation échéant à fin février 2021, le Comité ne s'est pas encore positionné à son sujet. Il est à noter que ce nombre de consultations marque une baisse par rapport à l'année passée où nous en avons reçu 25, cette situation s'expliquant probablement par les retards pris par les autorités en raison de la crise sanitaire.

Les consultations les plus importantes, notamment celles portant sur l'actualisation des sites stratégiques, le financement des écoles de musique et l'adaptation 4ter du PdCn ont été mises en ligne sur notre site internet avec nos réponses : <https://www.adcv.ch/documents-mis-en-consultation-fr13222.html>

### **Formations/Informations données par l'AdCV**

Une nouvelle formation portant sur les relations Municipalité - Conseil communal/général a été présentée une première fois par M. Chemouny le 29 janvier 2020.

Vous pouvez toujours vous inscrire aux différentes formations/informations proposées par l'AdCV à l'aide des formulaires disponibles sur notre site : <https://www.adcv.ch/formation-fr1951.html>

Il est prévu de réactualiser ces formations à l'occasion des élections communales générales du printemps 2021 afin que les nouveaux élus puissent en bénéficier dès leur entrée en fonction.

### **Divers**

- a) Les membres du Comité et du Secrétariat général ont participé à divers groupes de travail et forums organisés par le Canton. Dans ce cadre, on notera notamment la désignation de M. Raoul Sanchez à la Plateforme LPCfam en remplacement de Mme Byrne Garelli, cette dernière continuant de nous représenter auprès de l'AVASAD jusqu'à la fin de la législature le 30 juin 2021.
- b) Le Comité et le Secrétariat général ont régulièrement répondu aux différentes questions des communes membres, leur apportant leur soutien si besoin.
- c) Des membres du Comité ont participé à des séances d'informations et/ou des séminaires organisés par l'Association des Communes Suisses (ACS).
- d) Diverses rencontres ont été organisées avec l'UCV, notamment dans les domaines de la péréquation.
- e) Afin de reconstituer ou de renforcer divers groupes de travail (EIAP notamment), le Comité a lancé différentes procédures de recrutement auprès de représentants de communes membres. Il remercie ici ces personnes pour leur engagement.

SC, Mont-sur-Rolle, le 3 février 2021.